…S FINANCES PUBLIQUES

…XTRAIT DU PLAN CADASTRAL

ne : CASTELNAU PICAMPEAU (119)
: A
s) : 000 A 01
d'origine : 1/2500
d'édition : 1/2000
l'édition : 24/11/2017
saisie : 01/01/1976

re du document d'arpentage : 71 A
nt vérifié et numéroté le 24/11/2017
MURET
YSSE
NTROLEUR
né

du service d'origine :

MURET
159 Avenue Jacques Douzans

31600 MURET
Téléphone : 05. 62 .23 .12 .40
Fax : 05.62.23.12.32
cdif.muret@dgfip.finances.gouv.fr

CERTIFICATION
5 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

nt document d'arpentage, certifié par les
ires sous-signés (3) a été établi (4) :
ès les indications qu'ils ont fournies au

onformité d'un piquetage _____
sur le terrain ;
ès un plan d'arpentage ou de bornage,
ie ci-jointe, dressé le ____/____/____
_____
e à _____ .
riétaires déclarent avoir pris connaissance
mations portées au dos de la chemise

_____ , le _____

ent vérifié et numéroté le 24/11/2017

e document d'arpentage dressé
Francesconi (2)
- 149

…mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas … (remise par voie de mise à jour). Dans la formule B, les … effectué eux-mêmes le piquetage.

… personne agréée, géomètre expert, inspecteur, géomètre ou … du cadastre.
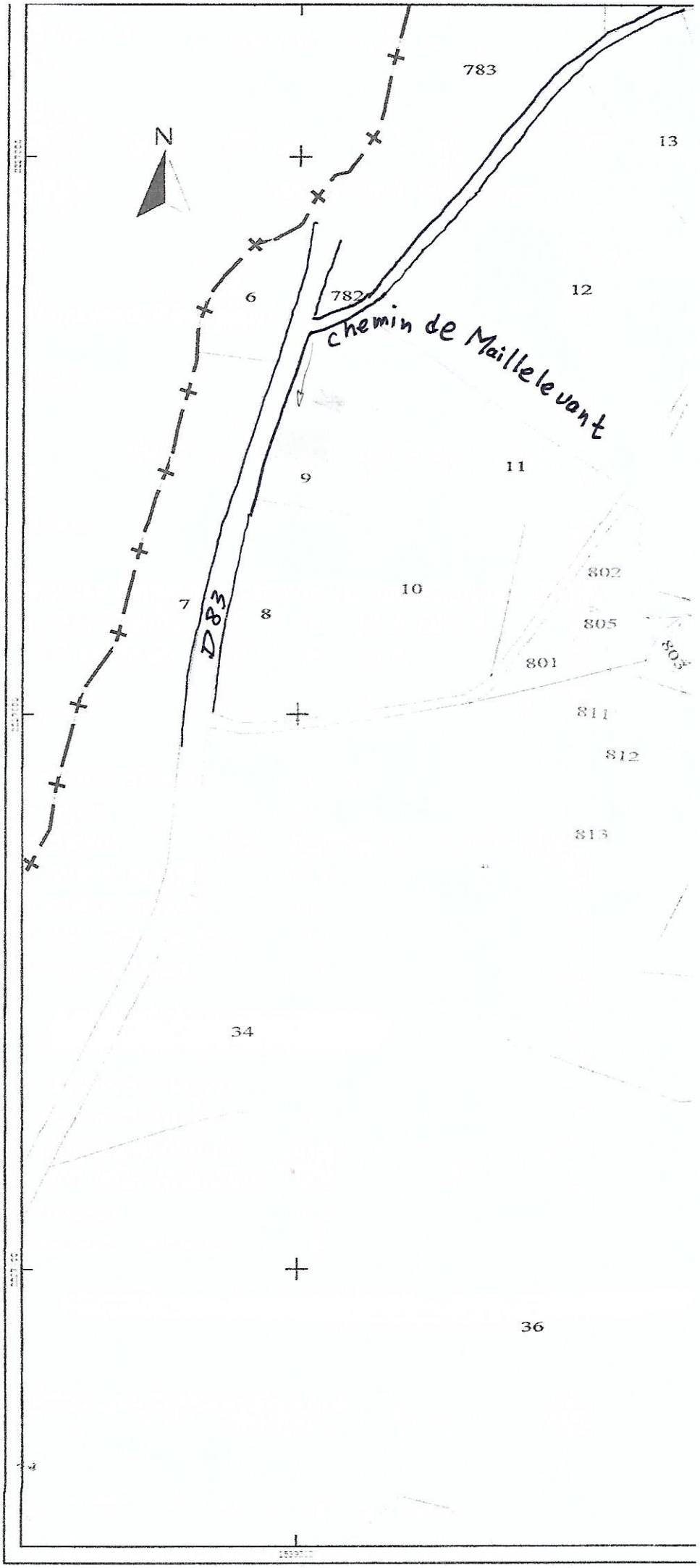
… mentionner la qualité du signataire si celui-ci est différent du propriétaire … représentant, qualité de l'autorité expropriant, etc...).